

# NON AU HARCÈLEMENT

## CAHIER D'ACTIVITÉS - SECONDAIRE



Outils et séquences pédagogiques  
pour lutter contre le harcèlement entre pairs



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

# SOMMAIRE

PRÉAMBULE	5
OBJECTIFS DE CE CAHIER D'ACTIVITÉ	6
SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES	7
Objectifs	7
Quelques incontournables pour la mise en place de ces séances	7
Le harcèlement entre pairs : rapide définition	7
Ce qu'il faut savoir sur le harcèlement	7
Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire	8
Déroulement type d'une séance	8
DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES À PARTIR DES AFFICHES ET VIDÉOS	9
Le théâtre-forum	9
Les ateliers d'écriture	9
Création d'une affiche de sensibilisation	10
Création d'une vidéo	10
FICHE D'ACTIVITÉ : VIDÉO « LES RUMEURS »	11
Éléments de contexte	11
Séance à partir de la vidéo	12
Autre piste d'activité : le bouche-à-oreille	13
Deux exemples de théâtre forum sur la question de l'égalité filles/garçons	13
Ressources pédagogiques sur la rumeur	13
FICHE D'ACTIVITÉ : VIDÉO « LES INJURES »	14
Éléments de contexte	14
Séquence à partir de la vidéo	16
Conclusion	16
FICHE D'ACTIVITÉ : VIDÉO « LES CLAQUES »	17
Éléments de contexte	17
Séquence autour de la vidéo	18
Conclusion	18
FICHE D'ACTIVITÉ : VIDÉO « ON EST TOUS DES HÉROS »	19
Éléments de contexte	19
Séquence autour de la vidéo	19
Conclusion	20
FICHE D'ACTIVITÉ : VIDÉOS « MAINS TENDUES »	21
Éléments de contexte	21
Séquence autour de la vidéo	22
Conclusion	22
FICHE D'ACTIVITÉ : VIDÉO « FAITES TOMBER LES MASQUES »	23
Éléments de contexte	23
Séquence autour de la vidéo	24
Conclusion	24

<b>FICHE D'ACTIVITE : VIDÉO « AGISSONS CONTRE LE HARCÈLEMENT »</b>	25
Éléments de contexte	25
Séquence autour de la vidéo	26
Conclusion	22
<b>FICHE D'ACTIVITE : VIDÉO « HARCELER N'EST PAS JOUER »</b>	27
Éléments de contexte	27
Séquence autour de la vidéo	28
Conclusion	28
<b>FICHE D'ACTIVITE : VIDÉO « DANGERS D'INTERNET – LE BLOG DE MEHDI »</b>	29
Éléments de contexte	29
Séquence autour de la vidéo	30
Conclusion	30
<b>FICHE D'ACTIVITE : CAMPAGNE SUR LE HARCÈLEMENT SEXISTE ET LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES TRANSPORTS</b>	31
Pourquoi s'adresser aux élèves ?	31
Pour en savoir plus	31
<b>FICHE D'ACTIVITE : AFFICHE « ÊTRE TÉMOIN DE HARCÈLEMENT SEXUEL DANS UN ESPACE PUBLIC »</b>	32
Éléments de contexte	32
Discussion sur cette thématique	32
Séquence d'analyse de l'affiche	33
<b>FICHE D'ACTIVITE : VIDÉO INTERACTIVE « ÊTRE TÉMOIN DE HARCÈLEMENT SEXUEL DANS UN ESPACE PUBLIC »</b>	34
Éléments de contexte	34
Séquence autour de la vidéo	34
Piste d'activité supplémentaire	36
Quizz harcèlement sexuel dans l'espace public	36
<b>FICHE D'ACTIVITE : AFFICHE « HARCÈLEMENT NE VOUS LAISSEZ PAS ENFERMER »</b>	37
Éléments de contexte	37
Séquence autour de la vidéo	38
Conclusion	38
<b>FICHE D'ACTIVITE : AFFICHE « HARCÈLEMENT NE VOUS MUREZ PAS DANS LE SILENCE ET AGISSONS CONTRE LA VIOLENCE »</b>	39
Éléments de contexte	39
Séquence autour de la vidéo	40
Conclusion	40
<b>FICHE D'ACTIVITE : AFFICHE « HARCÈLEMENT NE RESTEZ PAS INDIFFÉRENTS »</b>	41
Éléments de contexte	41
Séquence autour de la vidéo	42
Conclusion	42

<b>FICHE D'ACTIVITÉ : AFFICHE « NE RIEN FAIRE C'EST ACCEPTER LE HARCÈLEMENT »</b>	43
Éléments de contexte	43
Séquence autour de la vidéo	44
Conclusion	44
<b>FICHE D'ACTIVITÉ : AFFICHE « LE HARCÈLEMENT TOI AUSSI TU PEUX EN DEVENIR LA CIBLE »</b>	45
Éléments de contexte	45
Séquence autour de la vidéo	46
Conclusion	46
<b>OUTILS ET MÉTHODE CLIMAT SCOLAIRE</b>	47
Ressources générales	47
Partenaires que l'on peut solliciter pour l'ensemble ou certaines de ces questions	47
<b>ANNEXES</b>	49
Lexique des notions abordées	49
Bibliographie pour aller plus loin avec les élèves ou en préparant la séance	51



# PRÉAMBULE

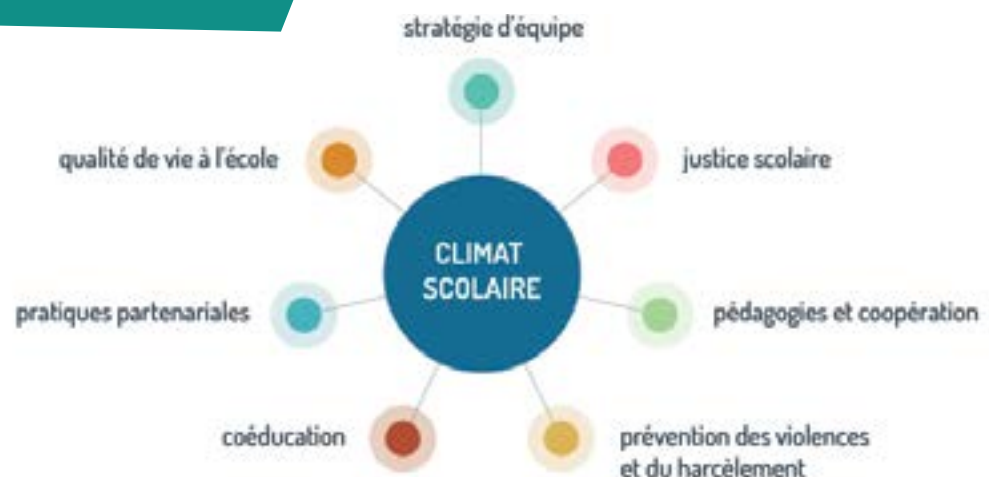
Le harcèlement est présent dans tous les établissements, sous des formes variées. Il est parfois difficile à déceler. Depuis novembre 2013 et conformément au rapport annexé de la loi n°2013-595 d'orientation et de refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013<sup>1</sup>, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a mis en place une vaste politique publique pour lutter contre ce phénomène. Elle repose sur 4 axes : sensibiliser, former, prévenir, et prendre en charge.

Le harcèlement va à l'encontre des valeurs promues par l'École. En effet, le service public d'éducation « veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. » « [Il] fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains (...) »<sup>2</sup>.

Ce cahier d'activités s'inscrit dans un plan d'action global. En effet, la recherche internationale a montré que les politiques systémiques d'amélioration du climat scolaire sont le meilleur moyen pour réduire le phénomène du harcèlement en milieu scolaire. Chaque établissement peut concrètement :

- travailler sur la dynamique et les stratégies d'équipe ;
- adopter des démarches pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves, établir un cadre et des règles explicites ;
- prévenir les violences et le harcèlement, privilégier la coéducation avec les familles, favoriser les liens avec les partenaires, améliorer la qualité de vie à l'École.

## LES 7 AXES DU CLIMAT SCOLAIRE



## POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.cndp.fr/climatscolaire/>

1 La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation de programmation de l'École de la République précise dans son rapport annexé que « la lutte contre toutes les formes de harcèlement sera une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. Elle fera l'objet d'un programme d'actions élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative, adopté par le conseil d'école pour le premier degré et par le conseil d'administration dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL). Ce programme d'actions sera régulièrement évalué, pour être amendé si nécessaire. »

2 Extrait de l'article L111-1 du code de l'éducation

---

# OBJECTIFS DE CE CAHIER D'ACTIVITÉS

---

Ce cahier d'activités est conçu comme un complément du guide « Que faire pour agir contre le harcèlement dans mon collège ou dans mon lycée ? ». Il regroupe un ensemble de ressources notamment à destination des professionnels, mais également des parents, des élèves, etc.

Ce cahier d'activité rassemble dans une première partie les séquences pédagogiques relatives aux affiches et vidéos créées dans le cadre de la lutte contre le harcèlement entre pairs, par des élèves, lors du prix « Non au harcèlement », et par le ministère. Ces séquences peuvent servir de base pour des séances de sensibilisation en classe. Vous retrouverez toutes les affiches et vidéos recensées sur le site <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr>, dans la rubrique Les ressources. Ces séquences peuvent bien sûr faire l'objet d'une réappropriation. Il est intéressant de les inscrire dans un dispositif plus large de prévention, fondé sur la méthode climat scolaire.

Dans une seconde partie de ce cahier, des partenaires et pistes d'activités sur le harcèlement et sur des sujets connexes sont recensés. Ces outils offrent différentes manières d'aborder la problématique du harcèlement. On pourra donc choisir, en fonction des points sur lesquels on décide de travailler, les programmes et activités adaptés. Ces activités s'inscrivent dans les différents axes d'un plan de prévention systémique, fondé sur l'approche climat scolaire et peuvent donc contribuer à une appréhension globale de la prévention des violences.

Les programmes d'enseignement moral et civique, entrés en vigueur à la rentrée 2015, prévoient que le phénomène du harcèlement est abordé avec les élèves. En cycle 3, le module « respecter autrui et accepter les différences » devra permettre aux élèves de connaître les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences. Cet enseignement invite, de manière plus générale, à un travail sur les compétences psycho-sociales des élèves, leur permettant d'être plus à l'aise pour évoluer dans un groupe, en construisant des relations respectueuses. Les séquences et outils proposés dans ce cahier peuvent donc être utilisés dans le cadre de cet enseignement. Ils peuvent aussi être utilisés dans des cours disciplinaires, qui prendraient appui sur la thématique du harcèlement pour développer les compétences attendues dans le cadre des programmes.

# SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Les séquences présentées partagent des objectifs et une structure similaire :

## OBJECTIFS

- faire connaître aux élèves les différentes ressources à leur disposition ;
- comprendre le phénomène du harcèlement et ses effets négatifs ;
- repérer les comportements harcelants, les lieux dans lesquels le phénomène se déroule et comprendre le rôle des différents protagonistes ;
- reconnaître que les protagonistes peuvent changer de rôle ;
- trouver des stratégies qu'une victime / témoin(s) pourraient adopter pour prévenir le harcèlement et y mettre fin ;
- faire réfléchir les élèves à l'usage des rumeurs, des insultes, etc.

## QUELQUES INCONTOURNABLES POUR LA MISE EN PLACE DE CES SÉANCES

- créer un climat propice à la bienveillance : pas d'évaluation ni de jugement ;
- si nécessaire, aménager la salle de classe ;
- chacun a le droit de formuler ses impressions, ses pensées, ses ressentis et ses questions en étant respecté : personne ne peut être interrompu ;
- on respecte les limites de la liberté d'expression : pas de propos injurieux, pas de moqueries. Faire émerger les représentations/la parole, mais nul n'a obligation de parler ;
- on écoute les autres, tout le monde doit pouvoir prendre la parole ;
- on s'engage à ne pas répéter les propos échangés pendant l'atelier, en particulier ceux qui auraient trait à la vie privée.

## LE HARCÈLEMENT ENTRE PAIRS : RAPIDE DÉFINITION

Se moquer, embêter, menacer, insulter, bousculer... verbalement/physiquement/psychologiquement un de ses camarades de façon répétée. Il est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

*Attention : tous les conflits ne sont pas systématiquement des faits de harcèlement, il est nécessaire de faire la part des choses.*

## CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE HARCÈLEMENT

■ **Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques :**

- l'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux) ;
- le sexe, l'identité sexuelle (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle réelle ou supposée ;
- un handicap (physique, psychique ou mental) ;
- un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement) ;
- l'appartenance à un groupe social ou culturel particulier ;
- des centres d'intérêts différents.



## LES 3 CARACTÉRISTIQUES DU HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

- ➔ **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- ➔ **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- ➔ **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, dans l'incapacité de se défendre.

## DÉROULEMENT TYPE D'UNE SÉANCE

1. Avant la projection de l'affiche/vidéo, il est conseillé de partir des représentations des élèves en leur demandant ce qu'est pour eux le harcèlement, quels sont les acteurs d'un tel processus.
    - ➔ « Pour moi le harcèlement c'est... Pour moi le sexisme, c'est... » sous forme de remue-ménages
    - ➔ Inscrire au tableau ou au paperboard les mots ou idées des élèves, ils serviront à amorcer la discussion.
  2. La vidéo/l'affiche est ensuite projetée et les élèves travaillent en groupe autour du questionnaire prévu pour chaque support :
    - **Après une première projection**
      - ➔ « Après cette vidéo avez-vous d'autres suggestions ou compléments à apporter ? » : Inscrire au tableau les compléments.
      - ➔ Distribution aux groupes du questionnaire.
      - ➔ Appropriation des questions par les groupes.
    - **Après une deuxième projection**
      - ➔ Chaque groupe répond au questionnaire (10 à 15 minutes).
      - ➔ Chaque groupe propose une réponse et un débat s'instaure entre les groupes (20 à 25 minutes).
  3. Des échanges et une mise en commun du travail des groupes sont animés.
  4. L'animateur informe des ressources à disposition des élèves.
- **Il est conseillé d'animer ces séances en binôme.**

# DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES À PARTIR DES AFFICHES ET VIDÉOS

## LE THÉÂTRE-FORUM

Le théâtre interactif (théâtre forum) est une méthode de travail en groupe : c'est une technique active d'expression inspirée par le Théâtre de l'Opprimé d'Augusto Boal (1931-2009). Elle consiste en une mise en situation fictive permettant de prendre spontanément la parole dans le cadre d'un jeu théâtral libre, ludique, humoristique et surtout accessible à toutes et tous.

### ■ Déroulement d'une séance

Suivant le thème et les conditions matérielles de l'intervention, une saynète ou de courts sketches sont joués par des comédiens extérieurs ou bien par des élèves. Les spectateurs assistent à des situations qui leur sont familières (effet miroir) et dans lesquelles un des protagonistes subit une certaine oppression, plus ou moins évidente.

Ensuite, la courte pièce est jouée à nouveau, mais cette fois elle peut être interrompue à tout moment par un spectateur. Celui-ci prend alors la place du comédien qui joue le personnage subissant l'oppression pour tenter de faire évoluer la situation favorablement en proposant une solution alternative. Cela peut aussi se faire par une simple réplique, une tentative de dialogue, un geste, une attitude.

Quand la piste proposée est explorée, d'autres propositions peuvent être à leur tour expérimentées sur scène. L'animateur de séance (ou joker) facilite et soutient les interventions en soulignant les points importants. La pièce est ensuite reprise jusqu'à une nouvelle interruption, et ainsi de suite.

## LES ATELIERS D'ÉCRITURE

Les élèves peuvent prolonger le film en écrivant une suite. On peut imaginer plusieurs groupes dans lequel chacun joue un des personnages, les écrits des différents groupes sont ensuite lus et peuvent servir à amorcer un débat.

On peut également inviter les élèves à travailler autour de courts textes, poèmes, bandes dessinées...

### ■ Des exemples de séquences

- Un blog qui peut donner des idées :  
<http://blog.crdp-versailles.fr/atelierecriturecollegelevillage/>
- De nombreux exemples de jeux d'écriture :  
[http://coursgabrielle.free.fr/atelier\\_ecriture/AtelierEcriture.htm](http://coursgabrielle.free.fr/atelier_ecriture/AtelierEcriture.htm)
- Des idées pour créer une BD :  
<http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/base-initiatives/initiatives-pedagogiques/le-texte-et-limage-a-travers-la-bande-dessinee.html>

## CRÉATION D'UNE AFFICHE DE SENSIBILISATION

Le prix « Non au harcèlement » a donné lieu en deux ans à la création de plus de 1 600 projets :  
<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/outils>

Le règlement de l'édition 2015/2016 du prix est en ligne ici :  
<http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcèlement.html>

Voici quelques exemples de création d'affiches pour le concours « Agis pour tes droits » organisé par les Francas sous le patronage de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :  
<http://www.kizoa.fr/diaporama/d1399293k5125920o1/concours-international-daffiches-2010>

## CRÉATION D'UNE VIDÉO

Une vidéo sur le harcèlement peut être réalisée par les élèves, dans le cadre du prix Non au harcèlement par exemple. Pour aider à cette réalisation, vous pouvez utiliser la fiche suivante réalisée par le réseau Canopé :  
[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu\\_2015/12/9/annexe\\_video\\_v\\_DEF\\_487129.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2015/12/9/annexe_video_v_DEF_487129.pdf)

Vous pouvez également vous faire aider par le Clemi de votre académie ou le réseau Canopé.

## VIDÉO « LES RUMEURS »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

**Cette vidéo traite principalement du harcèlement sexuel et du sexisme ordinaire. Une lycéenne est intimidée physiquement par un autre élève, pour l'inciter à se rendre chez lui après les cours. Dans la classe, les rumeurs sur la « réputation » de la jeune fille circulent allant jusqu'à la qualifier de « pute ». Thomas, témoin, intervient pour montrer son désaccord.**

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-rumeurs-film-de-sensibilisation>

Le harcèlement sexuel et les violences sexistes sont un fait social majeur. En France, les enquêtes estiment qu'une femme sur dix est victime de violence(s) au sein du couple (ENVEFF, 2003 ; INSEE 2008). Selon Amnesty International, 50 000 à 90 000 femmes sont violées en France chaque année. Aussi, l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté à l'unanimité la loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel. Ce délit consiste à imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Y est assimilée toute forme de pression grave, même non répétée, dans l'objectif, réel ou apparent, d'obtenir un acte de nature sexuelle, au profit de l'auteur des faits ou d'un tiers.

Les chiffres des violences relevées à l'École selon le sexe révèlent que les violences sexuelles touchent davantage de filles, à l'inverse des autres typologies de violences. Les violences sexistes à l'École sont liées notamment aux représentations stéréotypées qui se forment dès la prime enfance. La valorisation des stéréotypes masculins (recherche de la performance, virilité...) est intériorisée dès le plus jeune âge. Pour se conformer à leurs stéréotypes d'appartenance, certains garçons s'arrogent le droit de proférer des violences verbales (insultes...), d'agresser sexuellement les filles ou d'humilier les garçons les plus faibles. Par le jeu et « l'humour », par les représentations médiatiques également, s'ancrent ouvertement des comportements sexistes. Les victimes ont un seuil de tolérance trop élevé du fait notamment d'une intériorisation des stéréotypes, largement confortée par l'ensemble de la société. Ainsi, moins de 10 % des victimes d'agressions sexuelles portent plainte, d'où l'immense sous-estimation du nombre de violences sexuelles en France.

Chiffres des violences à caractère sexuel dans les établissements scolaires, issus de l'enquête Depp (décembre 2012) : 7 % de filles ont déclaré avoir subi des violences à caractère sexuel, 8 % des attouchements, 7 % des baisers forcés, 7 % des filles se déclarent victimes de voyeurisme et 5 % de garçons. En 2015 (enquête de la Depp), 2 % des faits graves signalés par les établissements étaient des violences sexuelles. Plus le harcèlement augmente, plus l'attaque contre la pudeur augmente (E. Debarbieux, 2011, p.28). Dans cette même étude, l'auteur constate que plus de 70 % des élèves victimes de harcèlement ont été victimes de voyeurisme. Il s'agit donc ici d'humilier sexuellement le plus faible, quel que soit son sexe.

Les violences sexistes correspondent aux violences commises à l'encontre d'un individu en raison de son appartenance à l'un ou l'autre sexe, ou de sa non conformité aux rôles socialement attribués à son sexe. En 2015, selon l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation de la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance, 30 % des lycéens déclarent avoir été témoins d'insultes homophobes. Comme le racisme, le sexisme renvoie au fait d'inscrire la différence entre garçons et filles dans des rapports hiérarchiques de domination. Les insultes sexistes « salope », « pute », et les attaques contre l'orientation sexuelle réelle ou supposée ou le rappel de l'hétéronormativité dominante par certaines insultes : « pédé », « gouine », « goudou » ne doivent pas rester sans réponse.

➤ Guide sur les comportements et les violences sexuelles et données générales sur l'égalité filles-garçons de l'école à l'enseignement supérieur :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/08/3/FetG\\_2014\\_305083.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/08/3/FetG_2014_305083.pdf)

➤ Dossier réalisé par la mission académique pour l'éducation prioritaire de Paris sur l'égalité entre filles et garçons : <http://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2014-09/dossier-lcd-maep-complet-2014-09-01.pdf>

## SÉANCE À PARTIR DE LA VIDÉO

■ **Durée** : 1 h

■ **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet ou bien une clé USB avec la vidéo + un vidéo-projecteur + des enceintes + un tableau + le questionnaire du réseau Canopé.

### Questionnaire

- On distingue trois personnages ou groupes de personnages. Que font-ils ?
- Qu'avez-vous ressenti en voyant la scène au début du film ? Peut-on parler d'une relation amoureuse respectueuse de chacun ? Comment qualifieriez-vous le comportement du jeune homme ? Comment analysez-vous le comportement de la jeune femme ?
- La rumeur se transforme en série de paroles ou de gestes qui sont perçues comme des vérités. Qu'est-ce qui peut expliquer ce phénomène ? Qui propage cette rumeur ? Quels sont les mécanismes de la rumeur ? Que peut-on faire en tant que témoin ?
- Dans le film, qu'est-ce qui, à votre avis, peut empêcher la victime de parler, de se défendre ? Que peut-on faire lorsque l'on est soi-même victime de rumeurs ? La loi protège-t-elle la victime ?
- Dans le film, la victime devient coupable aux yeux de ses camarades : que pensez-vous de ce paradoxe ? À votre avis, que peut-elle ressentir ? En quoi cette rumeur est-elle révélatrice d'une société marquée par les stéréotypes sexistes ?

■ **L'animateur-animatrice amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins).** Il/elle fait réfléchir les élèves sur la notion de harcèlement sexuel. Il /elle fait réfléchir les élèves sur les phénomènes de groupe et plus particulièrement sur la rumeur (accentuation, déformation, diffusion d'informations erronées) ; il/elle fait prendre conscience que certains propos peuvent être attentatoires à la dignité de la personne. L'adulte montre la violence diffuse de la rumeur, personne n'est coupable, tout le monde est responsable ; mettre en évidence la difficulté de se défendre seul face à un phénomène de groupe et l'importance de faire appel à un adulte. Rappeler également le cadre légal (propos diffamatoires).

### AUTRE PISTE D'ACTIVITÉ : LE BOUCHE-À-OREILLE

Le « bouche à oreille », un exercice contre la rumeur à l'École, proposé sur le site de l'association « Non violence actualités ». Il montre comment des propos se déforment par la transmission orale. Les prolongements, analyse de faux-bruits, évocations historiques, confrontent très directement les groupes d'élèves à la responsabilité de chacun à l'égard de la rumeur et de ses victimes.

<http://www.nonviolence-actualite.org/index.php/fr/fiches-pedagogiques/ecole/35-le-bouche-a-oreille-un-exercice-contre-la-rumeur-a-lecole>

Cette séquence pédagogique devra interroger surtout sur les conséquences de ces rumeurs (réelles ou non) sur les victimes.

### DEUX EXEMPLES DE THÉÂTRE FORUM SUR LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS

Dans le cadre du dispositif « jeunes contre le sexisme » (Conseil général de la Seine-Saint-Denis) :  
[http://cooperation-territoriale.seine-saint-denis.fr/IMG/pdf/Jeunes\\_contre\\_le\\_sexisme.pdf](http://cooperation-territoriale.seine-saint-denis.fr/IMG/pdf/Jeunes_contre_le_sexisme.pdf)

En Aquitaine :  
<http://theatre-oxo.fr/>

### RESSOURCES PÉDAGOGIQUES SUR LA RUMEUR

- Roman jeunesse : « La rumeur » Arthur Tenor, Magnard Jeunesse (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>).
- Nouvelle : « La ficelle », Guy de Maupassant
- Poésie : « Le Mot », Victor Hugo : « Jeunes Gens prenez garde aux choses que vous dites »
- Film : « Ruban Blanc » un film de Michael Haneke prix de l'Éducation 2010, Palme d'Or à Cannes en 2009

## VIDÉO « LES INJURES »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

**Cette vidéo concerne un jeune homme harcelé en raison de son poids. Le harcèlement est accentué par la diffusion massive d'une photo par SMS, on parle de cyberharcèlement.**

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-injures-film-de-sensibilisation/>

Dans une société où l'image revêt un caractère fondamental, l'apparence physique peut susciter de vives réactions. L'apparence physique est ainsi la première cause de harcèlement à l'École. La minceur est par exemple socialement valorisée (preuve de réussite, de statut social, de volonté, etc.) et présentée comme l'idéal esthétique, la norme à laquelle se conformer. Ceux et celles qui ne correspondent pas à cet idéal de minceur sont alors souvent victimes de traitements injustes : rejet, stigmatisation, exclusion, moqueries, etc., et ce, dans différents domaines de la vie (dans le milieu scolaire, dans le cercle familial, la vie professionnelle, le milieu médical, etc.).

De manière générale, la discrimination liée aux apparences correspond à l'identification d'une différence physique ne correspondant pas aux critères normatifs (surpoids, cheveux roux, « grandes » oreilles...), dans le style vestimentaire ou liée à une question de santé (lunettes, prothèses dentaires...). Le « contrôle de conformité » qu'effectue le groupe par rapport à celui ou celle qui est différent est prégnant dans les groupes d'enfants et d'adolescents. L'ostracisme fondé sur les apparences correspond à l'imposition d'une norme implicite par un groupe dominant. Le jugement sur les apparences, l'ostracisme provoqué par une différence peuvent prendre diverses formes : de l'exclusion pure et simple du groupe, à la dévalorisation permanente, en passant par la pression psychologique exercée sur l'élève. Cette forme sourde de harcèlement constitue un principe d'exclusion puissant.

Les jeunes font preuve d'une sensibilité particulière et plus marquée aux « moqueries » et aux « insultes ». C'est entre 12 et 15 ans qu'ils déclarent avoir eu le plus souvent à souffrir de ces moqueries (O. Galland, 2006).

■ **Un site dédié** : <http://www.voyonslarge.be/-Discrimination-et-surpoids>

La cyberviolence recouvre toutes les violences pouvant être perpétrées, via les moyens de communication électronique :

- un « mode opératoire » protéiforme : SMS, courriels, sextos, MMS, photographies, vidéos partagées via un réseau social ;
- une diffusion instantanée rapide, et d'autant plus aisée que les élèves sont pour la plupart des « natifs » de l'outil numérique ;
- une diffusion massive : un seul « clic » ou « partage » permet de toucher plusieurs centaines de personnes ;
- une amplitude horaire de nuisance importante favorisée par le fait que les élèves sont en permanence connectés. La dimension « dedans/dehors » n'existe plus ;
- une identification parfois complexe : l'anonymat favorisé par l'utilisation des pseudos ;
- une dématérialisation ne favorisant pas l'empathie ;
- une absence de droit à l'oubli : un contenu diffusé sur le net n'est plus maîtrisé et peut resurgir à tout moment.

Le cyberharcèlement se définit comme un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée et dans la durée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.

Ainsi le cyberharcèlement prolonge-t-il souvent au domicile le harcèlement subi à l'école, sans laisser de répit. Aucun espace de vie n'est protégé. Exposée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la victime connaît un état d'insécurité permanent, et se sent encore plus isolée et fragilisée.

### Quelques chiffres :

- En France selon la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (note d'information de la Depp, 13-26 novembre 2013), « Près de 13 % des collégiens ont été insultés via Internet ou le téléphone portable [et 8 % des lycéens (enquête Depp 2015)]. Les réseaux sociaux sur Internet sont autant utilisés que les SMS : 9 % ont déclaré s'être fait insulter par SMS et le même pourcentage par le biais des réseaux sociaux. Un peu plus de 7 % des collégiens et 4 % des lycéens ont déclaré avoir été victimes de violences telles que des photos ou des films méchants sur Internet ».
- Selon une étude de Catherine Blaya de 2013 : 6 % des élèves disent être cyberharcelés, c'est-à-dire victimes de façon répétée - environ 3 % sont victimes de façon très répétée (plusieurs fois par semaine), dans la durée (au moins 6 mois) et sont donc particulièrement fragiles.

■ **Une page dédiée :** <http://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/que-faire/faire-face-au-cyberharcelement>

■ **Un guide sur les cyberviolences :** <http://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources/guides/guide-sur-les-cyberviolences>

■ **Une association partenaire :** <http://www.e-enfance.org>



## SÉQUENCE À PARTIR DE LA VIDÉO

■ **Durée** : 1h

■ **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet ou bien une clé USB avec la vidéo + un vidéo-projecteur + des enceintes + un « paperboard »+ le questionnaire du réseau Canopé

### Questionnaire

- On distingue trois personnages ou groupes de personnages. Que font-ils?
- De quoi les élèves se moquent-ils dans le film ? N'y a-t-il pas d'autres objets de moqueries ? Pourquoi la différence est-elle source de moqueries ?
- Qu'est-ce qui peut, à votre avis, empêcher la victime de se défendre ? Que peut-elle ressentir ?
- Connaissez-vous les spécificités du cyber-harcèlement ? Peut-on dire que l'utilisation des multimédias facilite et accentue le phénomène de harcèlement ? Pourquoi ? A-t-on le droit de prendre une photo d'un camarade et de la diffuser sur les réseaux sociaux ?
- Pourquoi est-il difficile, en tant que témoin, d'agir ? En quoi la réaction du témoin change-t-elle la situation ? Que pourrait-on faire d'autre pour aider une victime ?

■ L'adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins). Il fait réfléchir les élèves sur la différence inhérente à l'être humain et sur le désir de normalité et d'appartenance à un groupe. En dialoguant avec le groupe, l'animateur-animatrice met en évidence le sentiment d'isolement et de honte de la victime. Il/elle fait réfléchir les élèves aux spécificités du cyberharcèlement (utilisation et détournement d'informations personnelles; diffusion massive, rapide et ininterrompue des moqueries et/ou insultes, désincarnation des propos...); il/elle rappelle le cadre légal. Il/elle souligne l'importance de la solidarité avec la victime dans de telles situations, met en évidence les freins qui empêchent un témoin d'intervenir (menaces, peur de devenir à son tour victime, peur d'être une « balance »...), il/elle met en avant le rôle de l'adulte.

## CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L'animateur-animatrice avec la classe s'assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l'établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d'appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

### Des sites ressources

Internet sans crainte <http://www.internetsanscrainte.fr>

E-Reputation PARIS <http://ereputation.paris.fr>

## VIDÉO « LES CLAQUES »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

**L'élève est isolé et harcelé pour un critère non explicite dans la vidéo. Il est harcelé en raison d'une différence perçue par le groupe ; la séquence vidéo ne permet pas de définir clairement une raison du harcèlement. Cependant, elle permet de distinguer les mécanismes à l'œuvre dans le harcèlement entre pairs et « l'invisible visibilité » (Bellon et Gardette) de ce processus pour les adultes.**

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/outils/les-claques-film-de-sensibilisation>

Le harcèlement peut se dérouler sous les yeux de tous, ici dans la cour de récréation et dans la classe d'où la nécessité d'être attentif dans tous lieux, à tous les signes : regroupement d'élèves autour d'un autre, ricanements dans la classe, mots échangés, affaires qui tombent, chahut inexplicable et soudain, réaction surprenante d'un élève habituellement calme.

En effet, dans certains cas, des élèves victimes de harcèlement peuvent par réaction avoir des comportements violents ou bien chercher à se protéger par exemple, dans les cas les plus graves, en introduisant une arme dans l'établissement. Si un élève victime était amené à être puni ou sanctionné sans que le problème de harcèlement ait été résolu cela pourrait ajouter à son désarroi et à son sentiment d'abandon.

En collège, selon la dernière enquête de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), le taux d'élèves harcelés est de 7 %. Les garçons sont plus nombreux que les filles à être victimes de harcèlement. Chez les filles, on note une augmentation de 1,4 point depuis l'enquête de 2011. Les violences physiques sont plus fréquentes en direction des garçons que des filles. Ainsi 23 % des collégiennes déclarent avoir subi une violence physique contre plus d'un tiers des garçons. Les violences physiques diminuent en lycée mais touchent cependant deux fois plus les garçons (4,9 %) que les filles (2,5 %), selon l'enquête de la Depp de 2015. Cette étude montre que « le pourcentage de lycéens se trouvant dans une situation de cumul de violence allant de fort (5 faits ou plus) à modéré (entre 3 et 4 faits) est de 5,5 % » : « pour 1,4 % des élèves, on atteint au moins cinq

faits de violence importants [...] ces situations peuvent être assimilées à du harcèlement ». Dans 98 % des cas, les violences physiques sont perpétrées par un ou plusieurs élèves de l'établissement, en collège. 20 % de ces agressions physiques ont lieu sur le chemin entre le domicile et l'établissement contre 10 % en 2011. L'enquête Sivis (système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire) sur 2014-2015, réalisée par la Depp montre que trois espaces concentrent 64 % des violences physiques : la salle de cours (18,6 %), la cour (28,5 %) et les abords de l'établissement (16,9 %).

## SÉQUENCE AUTOUR DE LA VIDÉO

■ **Durée** : 1 h

■ **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet ou bien une clé USB avec la vidéo + un vidéo-projecteur + des enceintes + un « paperboard » + le questionnaire du réseau Canopé

### Questionnaire

- On distingue trois personnages ou groupes de personnages, que font-ils ?
- Au début, la victime semble ne pas se défendre : que peut-elle ressentir face à cette agression physique et verbale ? Comment pourrait-on l'aider à briser la loi du silence, à rompre son isolement ? La loi punit-elle de tels agissements ?
- Observez la scène de la classe : en quoi l'accumulation de « brimades », de « blagues » peut-elle aussi être source de harcèlement ? Comment expliquer cet « effet d'entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L'adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins). Il laissera le groupe exprimer son ressenti. L'animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations harcèlement. Il/elle soulignera l'importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d'en parler à un ou plusieurs adultes. L'animateur-animateur mettra en évidence « le harcèlement collectif », la pression du groupe, l'accumulation des brimades. Il fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation. Il/elle peut rappeler ce qu'est l'assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. L'animateur-animateur mettra en avant le rôle de l'adulte. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d'être vu comme « une balance »...) afin d'amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

## CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L'animateur-animateur s'assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l'établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d'appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## VIDÉO « ON EST TOUS DES HÉROS »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

**Killian rêve. Il est harcelé au collège, victime de violences, d'ostracisme. Dans son rêve, un super héros apparaît dans chaque situation difficile. Au réveil, Killian se rend dans son collège où il subit des moqueries. Mais les possibilités d'action de chacun face au harcèlement sont mises en avant tout au long de la journée.**

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/outils/prix-non-au-harcèlement-2015-on-est-tous-des-heros-academie-de-nice/>

Cette vidéo permet dans un premier temps de repérer les « signaux » plus ou moins faibles du harcèlement : bousculades, rejet, moqueries, jeu avec les affaires scolaires de la victime, etc. dessinent le quotidien d'un élève harcelé.

Elle met également en valeur les comportements positifs que peuvent adopter les témoins : aider, tendre la main, prendre position, protéger, signaler sont les messages clés de la vidéo. Des exemples concrets sont proposés : s'asseoir à côté de l'élève rejeté à la cantine, accepter le travail en groupe avec lui, s'interposer lorsque cela est possible et surtout, prévenir un adulte.

### SÉQUENCE AUTOUR DE LA VIDÉO

- **Durée** : 1 h
- **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet ou bien une clé USB avec la vidéo + un vidéo-projecteur + des enceintes + un « paperboard » + le questionnaire

## Questionnaire

- Quelles sont les différents types d'agressions que subit Killian, dans son rêve et à son arrivée au collège ? La loi punit-elle de tels agissements ?
- Killian semble ne pas se défendre : que peut-il ressentir face à ces agressions physiques et verbales ?
- En quoi l'accumulation de « brimades », de « blagues » peut-elle être source de harcèlement ? Comment expliquer cet « effet d'entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- Quelles sont les propositions d'action formulées par la vidéo pour les élèves témoins ? Vous semble-t-il possible d'adopter ce type de réaction ? S'agit-il véritablement d'actes héroïques ?
- Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L'adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins). Il laissera le groupe exprimer son ressenti. L'animateur-animateurice rappellera le cadre légal sur les situations de harcèlement. Il/elle soulignera l'importance du respect de la dignité due à chacun.e et la nécessité d'en parler à un ou plusieurs adultes. L'animateur mettra en évidence « le harcèlement collectif », l'accumulation des brimades et agressions de différents types. Il/elle fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation et mettra en avant les comportements positifs et simples qu'il est possible d'adopter. Il/elle peut rappeler ce qu'est l'assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. L'animateur-animateurice mettra en avant le rôle de l'adulte. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d'être vu comme « une balance »...) afin d'amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

## CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L'animateur-animateurice s'assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard ont été abordés. Il/elle présente les adultes ressources dans l'établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d'appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## VIDÉOS « MAINS TENDUES »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

**Cette vidéo est un slam portant sur le harcèlement. La chanson, illustrée par des dessins d'élèves, décrit le contexte du harcèlement, l'isolement qui s'ensuit et les émotions de la victime. Elle raconte également une manière de sortir du harcèlement et présente une possibilité d'action positive par une personne extérieure.**

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/outils/prix-non-au-harcèlement-2015-mains-tendues-academie-daix-marseille/>

La vidéo débute par l'image d'un élève assis sur le sol devant les casiers, prostrés. Il reçoit un coup de pied. Deux élèves s'approchent de lui pour s'enquérir de ce qu'il vit. Le jeune garçon décrit les coups et les insultes reçus. Ses camarades entreprennent alors de lui raconter une histoire, leur histoire. La vidéo montre ainsi dès le début que le harcèlement touche un certain nombre d'élèves et qu'il peut ou a pu toucher tout un chacun. Ainsi, des élèves désormais bien intégrés peuvent être d'anciennes victimes par exemple.

Les paroles de la chanson font état d'un divorce et d'un déménagement, d'une nouvelle vie qui commence pour un élève, lequel espère se faire de nouveaux amis dans son nouvel établissement. Mais c'est l'isolement qui l'attend. La chanson décrit ainsi la solitude, la peur, l'idée de n'être rien et la souffrance associées à cette période. Elle met en avant les émotions liées au harcèlement.

Puis, les paroles racontent qu'un autre élève vient lui tendre la main et prendre sa défense. La chanson décrit donc l'aide qui peut être donnée en pareille situation et souligne qu'à deux, on est plus fort, qu'en affirmant ses valeurs, en se moquant des différences, on peut vaincre la violence dans le collège.

## SÉQUENCE AUTOUR DE LA VIDÉO

■ **Durée** : 1 h

■ **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet ou bien une clé USB avec la vidéo + un vidéo-projecteur + des enceintes + un « paperboard » + le questionnaire

### Questionnaire

- Pourquoi l'élève du début de la vidéo est-il prostré ? Il semble ne pas se défendre : que peut-il ressentir face aux agressions physiques et verbales ?
- En quoi l'accumulation de « brimades », de « blagues » peut-elle être source de harcèlement ? La loi punit-elle de tels agissements ?
- Comment expliquer cet « effet d'entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- Pensez-vous que tout le monde pourrait être un jour victime de harcèlement ?
- Quel rôle adoptent les deux élèves qui s'approchent de leur camarade assis par terre ?
- Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- Quelles sont les propositions d'action formulées par la vidéo pour les élèves témoins ? Vous semble-t-il possible d'adopter ce type de réaction ?
- Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L'adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) et comme un dysfonctionnement du groupe qui peut toucher tout un chacun. Il laissera le groupe exprimer son ressenti. L'animateur-animateurice rappellera le cadre légal sur les situations harcèlement. Il/elle soulignera l'importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d'en parler à un ou plusieurs adultes. L'animateur-animateurice mettra en évidence « le harcèlement collectif », l'accumulation des brimades et agressions de différents types. Il/elle fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation et mettra en avant les comportements positifs et simples qu'il est possible d'adopter. Il/elle peut rappeler ce qu'est l'assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. L'animateur-animateurice mettra en avant le rôle de l'adulte. Il /elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d'être vu comme « une balance »...) afin d'amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

### CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L'animateur-animateurice s'assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l'établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d'appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## VIDÉO « FAITES TOMBER LES MASQUES »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

**Ce clip met en scène une chanson à deux voix : celle de l'élève victime qui décrit ce qu'il ressent et celle d'un « spectateur » qui réalise soudain que les agressions vont trop loin.**

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcelement-2015-faites-tomber-les-masques-academie-de-caen/>

Le slam est écrit à la première personne. L'élève victime raconte qu'il sort de cours et qu'il voudrait partir loin. Il sent les regards qui pèsent sur lui et va lire dans la cour. Des élèves masqués, anonymes, le suivent et se moquent de lui, jettent son livre par terre. Il exprime, dans les paroles, sa colère et son désarroi. Il dénonce des attaques lâches, alors qu'il est déjà faible et isolé, n'ayant personne à qui parler. Il craint pour sa sécurité physique.

À la suite, c'est un élève témoin qui prend la parole dans la chanson. Il raconte la sortie du lycée, les discussions et cet élève qui passe, qui l'a « mal regardé » un peu plus tôt. Cet élève dont tout le monde se moque et que cela fait rire, rien n'empêche les agressions puisque personne ne l'aime. Il dit de lui qu'il ne sert à rien, qu'il n'est qu'un « pédé qui se la pète ». Puis, voyant qu'il s'enfuit en pleurant devant ses camarades qui l'agressent, il réalise que la situation est allée trop loin et demande aux élèves auteurs de s'arrêter. Il interroge : « vous ferez quoi quand il sera mort ? » et affirme que tout peut s'arrêter là.

Ses camarades retirent alors leurs masques et font face à l'élève victime.

Le clip permet donc de travailler à la fois sur le ressenti de la victime, qui est isolée, en détresse, qui a peur et sur celui des auteurs, qui ne perçoivent pas au premier abord qu'ils font souffrir la personne, qui voient cela comme des plaisanteries. Sur ce groupe d'élève, le port de masques permet également de travailler sur le mécanisme du harcèlement : l'effet de groupe, la peur de devenir soi-même la cible, l'anonymat que procure le fait d'agir en bande, etc.

L'élève victime est décrit comme quelqu'un qui « se la pète » et cela peut permettre d'aborder le fait que les victimes ne sont effectivement pas toujours sympathiques, ce qui ne justifie pourtant en aucun cas leur rejet. Cette séquence permet également d'aborder la question du harcèlement à caractère homophobe, puisque cela est clairement nommé par l'élève « spectateur ». Enfin, le rôle des témoins est mis en avant puisqu'ils apparaissent comme ceux qui peuvent faire cesser les agressions, refuser la poursuite du harcèlement.



## ■ Le guide sur le harcèlement à caractère homophobe :

[http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/12/2015\\_Guide-Comprendre-pour-agir\\_-lhomophobie.pdf](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/12/2015_Guide-Comprendre-pour-agir_-lhomophobie.pdf)

## SÉQUENCE AUTOUR DE LA VIDÉO

■ **Durée** : 1 h

■ **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet ou bien une clé USB avec la vidéo + un vidéo-projecteur + des enceintes + un « paperboard » + le questionnaire

### Questionnaire

- L'élève au début de la vidéo semble ne pas se défendre : que peut-il ressentir face aux agressions ? Pourquoi va-t-il lire au fond de la cour ?
- Pourquoi les élèves agresseurs sont-ils masqués ? Pourquoi l'élève victime considère-t-il que ses agresseurs devraient avoir honte ?
- En quoi l'accumulation de « brimades », de « blagues » peut-elle être source de harcèlement ? De quoi l'élève victime a-t-il peur ? La loi punit-elle de tels agissements ?
- Comment expliquer cet « effet d'entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- Pensez-vous que tout le monde pourrait être un jour victime de harcèlement ? En l'espèce, pour quels motifs l'élève semble-t-il pris pour cible ? Ces motifs vous semblent-ils acceptables ?
- Quel rôle adopte son camarade qui demande à la bande de cesser ? Que craint-il pour l'élève victime ? Vous semble-t-il possible d'adopter cette attitude si besoin ?
- Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L'adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) et comme un dysfonctionnement du groupe qui peut toucher tout un chacun. L'animateur-animateur mettra en évidence l'accumulation des brimades et agressions de différents types et l'anonymat ou la dilution de responsabilité que peut provoquer la sensation d'agir en groupe. Il/elle laissera le groupe exprimer son ressenti. L'animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations harcèlement. Il/elle rappellera également les notions essentielles relatives à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. L'adulte soulignera également l'importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d'en parler à un ou plusieurs adultes. Il fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation et mettra en avant les comportements positifs et simples qu'il est possible d'adopter. Il peut rappeler ce qu'est l'assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. L'animateur-animateur mettra en avant le rôle de l'adulte. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d'être vu comme « une balance »...) afin d'amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

## CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L'animateur s'assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il présente les adultes ressources dans l'établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d'appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## VIDÉO « AGISSONS CONTRE LE HARCÈLEMENT »



## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La vidéo met en scène une situation de harcèlement qui se déploie de multiples façons, dans plusieurs endroits du lycée. La jeune fille victime se regarde dans le miroir, avec le fantôme de ses agresseurs. Elle est désespérée, mais un élève va réagir.

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcèlement-2014-agissons-contre-le-harcèlement-academie-de-creteil/>

La vidéo se déroule au lycée. Une élève subit de nombreuses agressions, d'abord dans la cour, où elle est isolée. Ses camarades l'interpellent verbalement, l'insultent, jettent ses affaires sur le sol mouillé. Puis, dans les escaliers et les couloirs, elle est bousculée, frappée, jetée à terre. Certains témoins prennent des photos de ces agressions pour les diffuser via leurs téléphones portables. En classe, elle reçoit des boulettes de papier, ses cheveux sont coupés à son insu. Le clip montre ainsi que le harcèlement peut être extrêmement récurrent, se dérouler partout, « dans le dos » des adultes, avec une violence notamment liée à la constance des agressions. L'usage des outils numériques constitue à cet égard une violence supplémentaire (voir la fiche d'activité sur la vidéo « Les injures »).

Après chaque forme d'agression, l'élève se regarde dans le miroir des toilettes du lycée. À côté d'elle, le fantôme de ses agresseurs ne la quitte pas. Sa tristesse est visible. Cette mise en scène montre combien le harcèlement est pesant et surtout, combien il détruit l'estime de soi. La vidéo permet de travailler sur le ressenti des victimes.

À la fin de la vidéo, alors qu'un cours s'achève, durant lequel la jeune fille a subi plusieurs agressions, un camarade ramasse sa trousse, jetée par terre par un agresseur. Puis, alors qu'elle se regarde à nouveau dans le miroir, songeant à mettre fin à ses jours, le fantôme du jeune garçon qui a ramassé sa trousse se transforme en personne réelle : parce qu'il n'a pas feint de ne rien voir, parce qu'elle n'est plus seule désormais. La vidéo permet donc de travailler également sur le rôle des témoins du harcèlement.

## SÉQUENCE AUTOUR DE LA VIDÉO

■ **Durée** : 1 h

■ **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet ou bien une clé USB avec la vidéo + un vidéo-projecteur + des enceintes + un « paperboard » + le questionnaire

### Questionnaire

- L'élève au début de la vidéo semble ne pas se défendre : que peut-elle ressentir face aux agressions ?
- En quoi l'accumulation de « brimades », de « blagues » peut-elle être source de harcèlement ? Où ces agressions ont-elles lieu dans le clip ? La loi punit-elle de tels agissements ?
- Connaissez-vous les spécificités du cyber-harcèlement ? Peut-on dire que l'utilisation des multimédias facilite et accentue le phénomène de harcèlement ? Pourquoi ? A-t-on le droit de prendre une photo d'un camarade et de la diffuser ?
- Que ressent l'élève victime ? Que représentent les « fantômes » de ses agresseurs lorsqu'elle se regarde dans le miroir ?
- Comment expliquer cet « effet d'entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- Pensez-vous que tout le monde pourrait être un jour victime de harcèlement ?
- Quel rôle adopte l'élève qui ramasse la trousse jetée au sol ? Vous semble-t-il possible d'adopter cette attitude si besoin ?
- Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L'adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) et comme un dysfonctionnement du groupe qui peut toucher tout un chacun. L'animateur-animateur mettra en évidence l'accumulation des brimades et agressions de différents types et l'anonymat ou la dilution de responsabilité que peut provoquer la sensation d'agir en groupe. Il/elle laissera le groupe exprimer son ressenti. L'animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations de harcèlement et de cyberharcèlement. L'adulte soulignera également l'importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d'en parler à un ou plusieurs adultes. Il fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation et mettra en avant les comportements positifs et simples qu'il est possible d'adopter. Il peut rappeler ce qu'est l'assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. L'animateur-animateur mettra en avant le rôle de l'adulte. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d'être vu comme « une balance »...) afin d'amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

### CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L'animateur-animateur s'assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l'établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d'appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## VIDÉO « HARCELER N'EST PAS JOUER »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

**La vidéo est un récit à plusieurs voix sur une situation de harcèlement, du point de vue de la victime et des auteurs/spectateurs. Elle met en avant les émotions associées à ce phénomène et raconte une manière de s'en sortir.**

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcèlement-2014-harcèler-nest-pas-jouer-academie-de-nice/>

La vidéo raconte, à plusieurs voix, une situation de harcèlement. Les victimes croisent leur vécu et décrivent les insultes, les coups, les bousculades et la répétition de ces agressions. La mise en scène de ces situations a pour décor l'internat (lit défait, serviette de toilette volée durant la douche), la classe, etc. L'effet de groupe est bien décrit : au début, seuls quelques élèves se livrent à des agressions, puis c'est l'ensemble du groupe qui s'agrège à ce noyau dur en participant aux moqueries. Les victimes décrivent les émotions liées au harcèlement : la peur, la honte de s'être laissé faire, le sentiment de vivre l'enfer, l'envie de mourir. Les élèves racontent que le rôle des amis qui restent proches, des élèves qui tendent la main est important, mais qu'il est difficile de se remettre du harcèlement.

Puis, à plusieurs voix, les élèves spectateurs et spectatrices expliquent à leur tour que c'était « pour rigoler », qu'ils n'imaginaient pas la souffrance provoquée : cela ouvre la possibilité d'un travail sur l'empathie, sur le fonctionnement du groupe également (suivre ou se démarquer des autres), etc. L'un des élèves souligne que tout le monde a ses défauts et ses qualités, ce qui permet également d'amorcer une réflexion sur le respect des différences, sur la notion de vivre ensemble, même si l'on n'apprécie pas l'autre.

Les conseils donnés aux victimes sont de ne pas rester seul, d'ignorer les agressions et d'en parler à un adulte de confiance. Ce dernier point pourra faire l'objet d'une attention particulière et l'on pourra demander aux élèves d'identifier une personne à laquelle ils pourraient se confier en pareille situation par exemple.

## SÉQUENCE AUTOUR DE LA VIDÉO

■ **Durée** : 1 h

■ **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet ou bien une clé USB avec la vidéo + un vidéo-projecteur + des enceintes + un « paperboard » + le questionnaire

### Questionnaire

- En quoi l'accumulation de « brimades », de « blagues » peut-elle être source de harcèlement ? Où ces agressions ont-elles lieu dans le clip ? La loi punit-elle de tels agissements ?
- Que ressent l'élève victime ? Les agressions sont-elles justifiées même si l'on n'apprécie pas l'autre ?
- Comment expliquer cet « effet d'entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- Pensez-vous que tout le monde pourrait être un jour victime de harcèlement ? Qu'est-ce qui est à l'origine d'un tel phénomène ?
- Quels sont les conseils donnés aux victimes dans la vidéo ? Lequel vous semble le plus pertinent ?
- Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L'adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) et comme un dysfonctionnement du groupe qui peut toucher tout un chacun. L'animateur-animateur mettra en évidence l'accumulation des brimades et agressions de différents types et la dilution de responsabilité que peut provoquer la sensation d'agir en groupe. Il/elle laissera le groupe exprimer son ressenti. L'animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations de harcèlement et de cyberharcèlement. L'adulte soulignera également l'importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d'en parler à un ou plusieurs adultes. Il fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation et mettra en avant les comportements positifs et simples qu'il est possible d'adopter. Il peut rappeler ce qu'est l'assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. Il mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d'être vu comme « une balance »...) afin d'amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

### CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L'animateur-animateur s'assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l'établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d'appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## VIDÉO « DANGERS D'INTERNET — LE BLOG DE MEHDI »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

**Le clip de la préfecture de police de Paris met en scène l'histoire d'un jeune homme tenant un blog. Il y raconte notamment les potins du lycée et se sert de cet espace pour propager les moqueries à l'égard d'une élève, Lulu.**

[http://www.dailymotion.com/video/xfsteu\\_dangers-d-internet-le-blog-de-mehdi\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xfsteu_dangers-d-internet-le-blog-de-mehdi_news)

Ce clip de prévention attire l'attention des élèves sur la diffusion d'images et vidéos sur les réseaux sociaux. Mehdi raconte sa vie au lycée et notamment les comptes-rendus qu'il en fait sur son blog. Il publie des photos de soirées avec des commentaires, raconte les potins et en retire une certaine notoriété. Il profite aussi de son blog pour se moquer de Lulu, une élève du lycée. Un jour, l'un de ses camarades filme Lulu dans les toilettes. Mehdi met en ligne la vidéo sur son blog. Ce post fait le buzz. Mais la police l'attend à la sortie du lycée.

Cette vidéo permet d'aborder plusieurs sujets, notamment la question des cyberviolences et du cyberharcèlement. Elle questionne ainsi la responsabilité individuelle des élèves : liker, commenter de manière désobligeante, diffuser des photos et vidéos peuvent sembler anodin, pourtant, lorsque l'on fait cela sans réfléchir, on contribue à un effet de masse qui favorise la dissémination très rapide de l'information. Elle permet également une réflexion sur la notion de vie privée et d'intimité : est-il approprié de diffuser largement ses photos de soirée ? Quels types de commentaires peut-on se permettre d'écrire en ligne ? (voir fiche séquence sur la vidéo « Les injures »)

La vidéo ouvre également sur un travail portant sur le respect des différences : Lulu ne semble pas intégrée au petit groupe jugé « cool » du lycée, pourtant, elle a droit au respect de sa dignité.

## SÉQUENCE AUTOUR DE LA VIDÉO

■ **Durée** : 1 h

■ **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet ou bien une clé USB avec la vidéo + un vidéo-projecteur + des enceintes + un « paperboard » + le questionnaire

### Questionnaire

- En quoi l'accumulation de « blagues » et de moqueries peut-elle être source de harcèlement sur internet ? La loi punit-elle de tels agissements ?
- Que ressent l'élève victime ? Les agressions sont-elles justifiées même si l'on n'apprécie pas l'autre ?
- Comment expliquer cet « effet d'entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- Pensez-vous que tout le monde pourrait être un jour victime de harcèlement ? Qu'est-ce qui est à l'origine d'un tel phénomène ?
- Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L'adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) et comme un dysfonctionnement du groupe qui peut toucher tout un chacun. L'animateur-animateur mettra en évidence l'accumulation des brimades et agressions de différents types et la dilution de responsabilité que peut provoquer la sensation d'agir en groupe. Il/elle laissera le groupe exprimer son ressenti. L'animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations de harcèlement et de cyberharcèlement. L'adulte soulignera également l'importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d'en parler à un ou plusieurs adultes. Il fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation et mettra en avant les comportements positifs et simples qu'il est possible d'adopter. Il peut rappeler ce qu'est l'assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. L'animateur-animateur mettra en avant le rôle de l'adulte. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d'être vu comme « une balance »...) afin d'amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

### CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L'animateur-animateur s'assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l'établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d'appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

# CAMPAGNE SUR LE HARCÈLEMENT SEXISTE ET LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES TRANSPORTS



Le HCEfh (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) a décrit le phénomène du harcèlement sexiste dans les transports en commun, et par extension dans l'espace public en général, comme « violent, massif et comportant des impacts négatifs », pour les victimes comme pour les témoins. Dans le cadre du « Plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », une campagne de communication nationale est mise en place. Contre la banalisation, il s'agit de faire changer les mentalités et rendre les personnes actives. L'enjeu est de faire ouvrir les yeux sur la réalité du vécu pour combattre le sexisme « ordinaire » et toutes ses conséquences. Les deux séquences suivantes (affiche et vidéo) sont donc proposées dans le cadre de cette campagne.

## POURQUOI S'ADRESSER AUX ÉLÈVES ?

- ➔ Ils peuvent être concernés dès le collège, dans les transports mais aussi dans l'enceinte de l'établissement
- ➔ Pour faire de la pédagogie précoce et préventive, dans un but d'éducation et d'information des citoyens et citoyennes à long terme.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site <http://femmes.gouv.fr/harcelement-transports> est à votre disposition pour plus de renseignements sur le plan national de lutte contre le harcèlement sexiste.
- L'ensemble des outils pédagogiques et des supports de campagne (infographies, films, dépliants...) sont téléchargeables librement à cette adresse : <http://femmes.gouv.fr/harcelement-transports/relayer-la-campagne>



# AFFICHE « ÊTRE TÉMOIN DE HARCÈLEMENT SEXUEL DANS UN ESPACE PUBLIC »

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'affiche représente le trajet en transport en commun d'un témoin d'une scène de harcèlement sexuel. Ce sont ses réflexions tout au long de la scène qui sont mises en avant.

<http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/harcèlement/E2-Harcèlement-Abribus-Decaux-1185x1750-HD.jpg>

Le harcèlement sexiste se caractérise par le fait d'imposer tout propos ou comportement à quelqu'un en raison de son sexe ou de son orientation sexuelle et de créer ainsi une situation intimidante, humiliante, dégradante ou offensante portant atteinte à la dignité de la personne.

## Les objectifs de la séquence

- Évoquer un thème souvent tabou : le harcèlement sexiste et les violences sexuelles
- Inciter les élèves à se confier à un adulte de confiance
- Mettre en avant le rôle clé du témoin
- Évoquer les peines encourues et lutter contre la banalisation de ces actes



## DISCUSSION SUR CETTE THÉMATIQUE

**1. Un brainstorming avec les élèves** sur l'ensemble des comportements, propos, situations intimidantes, humiliantes, dégradantes à caractère sexiste ou sexuel dans les transports en commun : sifflements / cris d'animaux, commentaires sur le physique ou la tenue, regards appuyés / questions insistantes, menaces / insultes, exhibition d'organes sexuels / masturbation en public, exposition à des images pornographiques / gestes obscènes, avances sexuelles, baisers forcés / mains aux fesses / frottements / agression sexuelle, viol.

**2. Mettre en face des situations** listées les définitions juridiques du code pénal avec les sanctions encourues (cf. Quizz p. 36).

### 3. Le sexisme ne concerne-t-il que les femmes ?

Attention : de nombreux jeunes garçons sont également victimes de harcèlement sexuel, notamment dans les transports scolaires. Les remarques sur l'orientation sexuelle – réelle ou présumée – de la personne sont également considérées comme du harcèlement sexiste : même si les femmes sont les principales touchées, personne n'est à l'abri.

- Demander aux élèves ce que pourrait ressentir un(e) élève victime de harcèlement sexiste et de violences sexuelles (dans le cas présent sur l’affiche, la personne que le témoin voit se fait toucher les fesses par un inconnu). Comment réagiraient-ils ?

## SÉQUENCE D’ANALYSE DE L’AFFICHE

### Le graphisme : la ligne de transports

Faire dire aux élèves que cette ligne correspond aux arrêts d’un véhicule de transport en commun (tram, bus, métro).

- Leur demander qui prend les transports scolaires, ou bien les transports en commun classique : seuls ou accompagnés ?
- Au-delà : lister des endroits dans lesquels cette scène aurait pu se passer :
  - chemin de l’établissement à la maison ;
  - abords des établissements scolaires (particulièrement touchés par ce type de violences) ;
  - abords des lieux où ils pratiquent des activités extra-scolaires etc.

- **Ils sont donc tous possiblement concernés** par le harcèlement sexiste dans l’espace public

### Le témoin : quelles sont les possibilités d’action, de réaction ?

En se plaçant cette fois dans la peau du témoin, chercher à identifier les sentiments et les réactions :

- avez-vous été confronté à ce type de situation ? Ou bien un de vos proches (famille, ami(e), etc.)
- quels types de réactions est-il possible d’envisager en tant que témoin ? Anticiper la situation pour savoir comment réagir.

### Ce qu’il faut retenir

Les éléments « face au harcèlement n’attendons pas pour réagir » et « stop - ça suffit » donnent les clés : les agressions ne s’arrêtent que si quelqu’un dit « STOP », victime ou témoin. C’est dur pour la victime, car la peur peut paralyser.

Mais il existe des méthodes simples pour les élèves témoins, et quelques règles à respecter :

- tenter d’aider la victime, en lui parlant directement par exemple pour faire diversion ;
- si le harceleur se moque de la victime, de sa façon de s’habiller et/ou l’insulte, surtout ne pas rire car cela l’encourage ;
- s’adresser au harceleur pour faire diversion (lui demander des renseignements, l’heure...) ;
- solliciter l’aide d’autres passagers ;
- alerter une personne de confiance au sein de l’établissement ;
- ne pas se mettre en danger inutilement.

## VIDÉO INTERACTIVE « ÊTRE TÉMOIN DE HARCÈLEMENT SEXUEL DANS UN ESPACE PUBLIC »

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Cette vidéo interactive décrit une scène de harcèlement sexiste et de violences sexuelles fréquente dans les transports publics : un homme se montre de plus en plus pressant envers une jeune femme qui ne souhaite pas entamer de conversation avec lui. Cette vidéo permet de se placer de plusieurs points de vues : victime ou deux témoins de la scène (femme ou homme).

<https://youtu.be/4fVLUaUS4pg>

C'est le rôle du témoin qui est central ici : identifier les situations de harcèlement dans un lieu public, saisir les opportunités d'action, connaître les réflexes de base... pour dire « stop – ça suffit » et ainsi arrêter la progression du continuum de violences.

Harcèlements sexistes et violences sexuelles se manifestent de différentes manières : des sifflements, des regards appuyés, des jeux de langues, des actes sexuels mimés, des frottements, des pincements de fesses, des « caresses », etc.

Les premières manifestations du harcèlement (sifflements, commentaires sur la tenue vestimentaire ou le physique), sont encore trop souvent banalisées, tolérées alors qu'elles sont inacceptables. Si elles ne sont pas stoppées, elles peuvent parfois mener à des formes d'agression plus graves telles que des injures, des menaces ou des agressions sexuelles tombant sous le coup de la loi.

Le harcèlement sexiste et les violences sexuelles recouvrent des situations dans lesquelles une personne impose à une femme des comportements ou des propos non souhaités. Dans ces situations de harcèlement, il s'agit d'un rapport de domination : le harceleur veut s'imposer et imposer ses désirs, ses choix, sans tenir compte du consentement de l'autre. Il n'y a aucune réciprocité dans cette relation.

Le harcèlement sexiste dans les lieux publics porte atteinte aux droits fondamentaux des femmes, notamment à leur dignité, leur liberté et leur intégrité physique et psychologique. Ces comportements et propos créent un climat d'insécurité, de peur et de tension qui nuisent à la qualité de vie des femmes visées mais aussi à celle des témoins et donc à l'ensemble des usagers.

### SÉQUENCE AUTOUR DE LA VIDÉO

- **Durée** : 1 h
- **Matériel nécessaire** : un ordinateur relié à Internet, matériel de projection, enceintes, tableau  
Attention, pensez à mettre la vidéo sur pause entre les séquences, ou les différents choix seront joués les uns après les autres.

## Questionnaire [Vidéo jouée selon le point de vue de Julie (témoin femme)]

### ■ 1<sup>ère</sup> scène : le contact initial / la demande du numéro de téléphone

- Décrivez la scène ainsi que les personnages principaux et leurs attitudes respectives
- Vous sentez-vous proche de cette scène ? Avez-vous vécu des situations similaires ? En tant que victime/ témoin ?
- Selon vous, peut-on déjà parler de harcèlement sexuel ?
- Proposeriez-vous d'autres solutions alternatives ?

### ■ 2<sup>ème</sup> scène : la surenchère / le contact physique et la remarque sur les vêtements

- Qu'est ce qui change avec cette scène ?
- À la place de la victime, que ressentiriez-vous ?
- Doit-on considérer qu'elle est consentante ?
- Quels comportements suggèreriez-vous ?

### ■ 3<sup>ème</sup> scène : le malaise/ injure et frottement

- Dans les transports, les lieux publics (abords de l'établissement, couloirs, cours de récréation) : avez-vous déjà été touchés de la sorte ? Été témoin de frottements ? Pensez-vous que cela soit puni par la loi ? Acceptable moralement ?
- Quelle peut être l'issue de cette scène ? D'où peut venir l'aide ?
- Après avoir vu les 3 scènes, selon vous à quel moment est-il opportun pour agir ? Pourquoi ?

### ■ L'animateur – l'animatrice devra :

- amener les élèves à mettre en avant le rôle prépondérant du témoin : quels conseils pour réagir face à une situation de harcèlement sexiste et de violence sexuelle ?  
Un témoin peut facilement faire diversion. Il peut solliciter la victime (en faisant semblant de reconnaître en elle une vieille connaissance etc.). Il peut aussi déstabiliser directement l'agresseur (en lui demandant son chemin, l'heure, etc.). Un témoin peut également mobiliser d'autres passagers afin qu'ils l'accompagnent dans sa démarche de réaction et d'intervention.
- souligner que la victime n'y est pour rien, même si elle se sent souvent coupable et honteuse. Aucune tenue vestimentaire ou maquillage ne justifie le harcèlement sexiste et les violences sexuelles. Modifier son trajet pour éviter certains endroits, sont autant de stratagèmes qu'aucune femme ne devrait avoir à employer. Ce n'est pas aux femmes de modifier leur comportement.
- expliquer ce qu'il se passe dans la tête d'une victime, et pourquoi ne rien faire ne vaut pas consentement. Lors d'une agression, certaines victimes, pour faire face au stress extrême, peuvent avoir des réactions neurobiologiques et physiques qui ne sont pas volontaires ou maîtrisées. Certaines victimes peuvent être paralysées, tétanisées, sans pouvoir crier, ni même émettre le moindre son ou parole. C'est ce qu'on appelle la sidération. Elles peuvent aussi se sentir comme déconnectées de leurs émotions, elles ont l'impression d'être spectatrices de la situation. C'est ce qu'on appelle la dissociation.
- expliquer pourquoi il est important de signaler ces actes / porter plainte.  
Le harcèlement sexiste et les violences sexuelles sont interdites et punies par la loi. Par ses paroles et/ou son comportement, l'auteur du harcèlement veut dominer ou intimider sa victime. Les conséquences sur la victime sont nombreuses et durables : insomnies, dépression, tentatives de suicide, angoisse, perte de confiance...
- compléter les pistes d'action qui ont été évoquées par les élèves.  
Voir les différentes typologies de réactions destinées aux victimes <http://femmes.gouv.fr/harcelement-transport/agir/victimes/> et aux témoins <http://femmes.gouv.fr/harcelement-transport/agir/temoins/>
- évoquer les peines encourues (cf quiz ci-après).

## PISTE D'ACTIVITÉ SUPPLÉMENTAIRE

Vous pouvez rejouer le film en montrant les scénarios alternatifs : le harcèlement cesse lorsqu'un témoin choisit d'agir.

Vous pouvez également jouer le film en partant d'un autre point de vue : celui de Christophe, le témoin homme ou de Sarah.

Vous pouvez également vous concentrer sur les peines encourues et la gradation des actes de harcèlement : cf quiz ci-après.

## QUIZZ HARCÈLEMENT SEXUEL DANS L'ESPACE PUBLIC

### Matériel nécessaire :

- ➔ Imprimante
- ➔ Colle
- ➔ Feuilles blanches
- ➔ Enveloppes

Remettez à chaque groupe une enveloppe qui contiendra les différentes cases de l'infographie ci-contre. En partant de la liste des faits pouvant être qualifiés de harcèlement sexiste ou violence sexuelle, proposez aux élèves de hiérarchiser les actes, en partant des sifflements jusqu'au viol.

Ils devront également placer les peines maximales encourues face à chaque situation, toujours dans l'ordre croissant de la gravité pénale.

Vous comparerez ensuite les résultats obtenus avec l'infographie originale.

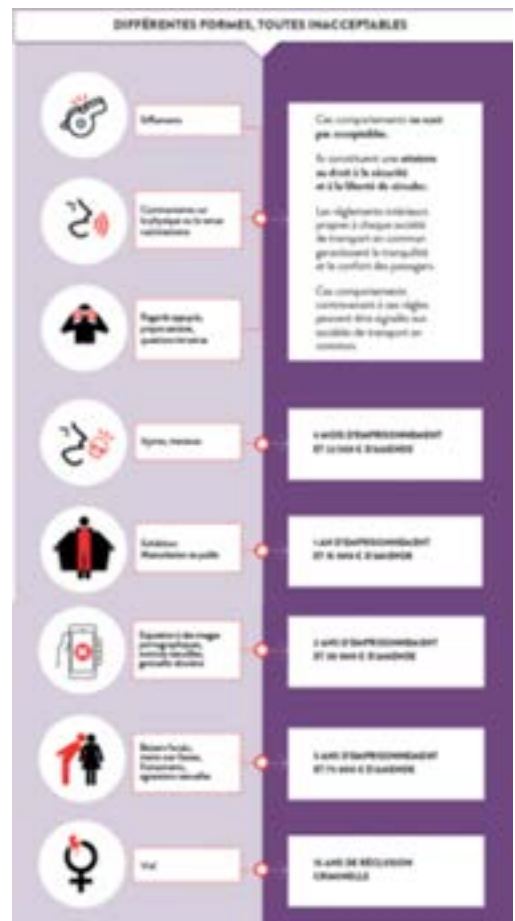
C'est l'occasion de souligner à quel point certains actes paraissant anodins à certains dans la cour de récréation (baisers forcés, insultes) sont en réalité punis par la loi et ne sauraient être banalisés.

Vous pouvez télécharger une version découpable de l'infographie à cette adresse : [http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/11/infographie\\_harcèlement\\_loi.png](http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/11/infographie_harcèlement_loi.png)

### ■ Remarque :

Ces peines s'appliquent pour une situation de violence dans laquelle victime et harceleur sont des adultes.

Lorsqu'un adulte harcèle un(e) mineur(e), cela constitue une circonstance aggravante : les peines encourues sont donc plus importantes.



## AFFICHE « HARCÈLEMENT NE VOUS LAISSEZ PAS ENFERMER »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'image de l'affiche est celle d'une porte, que deux mains tentent d'entrebâiller. Il est écrit « Harcèlement Ne vous laissez pas enfermer Libérez-vous ! ».

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcèlement-2015-académie-de-quadeloupe>

Cette affiche peut se lire selon plusieurs points de vue. Le message central concerne les victimes de harcèlement et les incite à se libérer de la situation dans laquelle ils sont prisonniers, notamment la situation d'isolement, qui représente pour elles un cercle vicieux : plus l'on est isolé, plus on « perd la face » et moins l'on se sent capable de se défendre, moins les autres (ami.e.s, camarades, etc.) se sentent légitimes pour s'interposer.

On peut également interpréter cette affiche du point de vue des témoins de harcèlement : parce qu'ils sont aussi prisonniers d'un effet de groupe, que le choix de la victime fait souvent écho à des stéréotypes ou des catégorisations qui enferment les individus dans des rôles, il peut être intéressant d'attirer l'attention des élèves sur cet aspect en particulier.

En effet, proposer aux victimes de parler est important, mais cela peut aussi s'avérer culpabilisant lorsqu'elles n'y parviennent pas. Mobiliser les témoins est très important en parallèle : les témoins, s'ils sont silencieux ou s'ils encouragent les agressions, créent un climat propice au harcèlement. Il est nécessaire de travailler sur l'empathie des élèves, pour qu'ils sachent identifier les situations problématiques, les agressions répétées, et qu'ils soient en mesure de se positionner clairement, c'est-à-dire de refuser de participer, ainsi que de prévenir un adulte.

## SÉQUENCE AUTOUR DE L’AFFICHE

■ **Durée** : 1 h

■ **Matériel nécessaire** : une clé USB avec l’affiche ou une impression grand format de l’affiche + un vidéoprojecteur + un « paperboard »

### Questionnaire

- Observez l’affiche : en quoi le harcèlement constitue-t-il un enfermement ? Pour qui ?
- Comment expliquer cet « effet d’entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? Comment peut-on s’en « libérer » ? S’agit-il d’une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- Qu’est-ce qui peut, à votre avis, empêcher la victime de se défendre ? Que peut-elle ressentir ?
- Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu’avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d’informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L’adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) qui conduit à l’isolement de la victime. Il laissera le groupe exprimer son ressenti. L’animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations de harcèlement. Il/elle soulignera l’importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d’en parler à un ou plusieurs adultes. Il/elle fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation. Il/elle fera réfléchir les élèves sur les « motifs » réels ou supposés généralement à l’origine du harcèlement (handicap, genre, identité sexuelle, appartenance à un groupe social particulier, etc.). Il/elle peut rappeler ce qu’est l’assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d’être vu comme « une balance »...) afin d’amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

## CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L’animateur-animateur s’assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l’établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d’appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## AFFICHE « HARCÈLEMENT NE VOUS MUREZ PAS DANS LE SILENCE ET AGISSONS CONTRE LA VIOLENCE »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'affiche est un dessin représentant des mains qui tentent de briser un mur sur lequel plusieurs types d'injonction sont inscrits.

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcelement-2015-academie-de-toulouse>

Cette affiche s'adresse à la fois aux victimes et aux témoins du harcèlement.

« Ne vous murez pas dans le silence » fait écho aux inscriptions sur le mur « si tu le dis... », « tais-toi », etc. Ce message concerne les victimes, qui sont ici encouragées à parler, mais également les témoins, dont la parole est aussi importante. En effet, sortir du « rien vu, rien entendu », c'est prendre position pour les victimes, refuser des situations iniques et blessantes et « agir contre la violence ».

Cette affiche est donc très inclusive, dans la mesure où elle responsabilise les élèves témoins et rappelle que le harcèlement ne peut perdurer que si la loi du silence règne.



## SÉQUENCE AUTOUR DE L’AFFICHE

■ **Durée** : 1 h

■ **Matériel nécessaire** : une clé USB avec l’affiche ou une impression grand format de l’affiche + un vidéoprojecteur + un « paperboard »

### Questionnaire

- Observez l’affiche : en quoi le harcèlement constitue-t-il un enfermement ?
- À qui s’adressent les messages inscrits sur le mur ?
- Comment expliquer cet « effet d’entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? Comment peut-on « agir contre la violence » ? S’agit-il d’une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- Qu’est-ce qui peut, à votre avis, empêcher la victime de se défendre ? Que peut-elle ressentir ?
- Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu’avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d’informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L’adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) qui conduit à l’isolement de la victime. Il laissera le groupe exprimer son ressenti. L’animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations de harcèlement. Il/elle soulignera l’importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d’en parler à un ou plusieurs adultes. Il/elle fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation. Il/elle fera réfléchir les élèves sur les « motifs » réels ou supposés généralement à l’origine du harcèlement (handicap, genre, identité sexuelle, appartenance à un groupe social particulier, etc.). Il/elle peut rappeler ce qu’est l’assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d’être vu comme « une balance »...) afin d’amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

### CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L’animateur-animateur s’assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l’établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

■ **Les numéros d’appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## AFFICHE « HARCÈLEMENT NE RESTEZ PAS INDIFFÉRENTS »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'affiche représente un élève assis sur le sol, dans la rue, à côté de son cartable dont le contenu a été répandu sur le trottoir. Ses affaires de cours sont étiquetées ainsi : « moqueries, isolement, racisme, etc. » et le slogan de l'affiche est le suivant : « au collège, il n'y a pas que le poids du cartable... ».

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcèlement-2015-academie-de-rennes-2>

Cette affiche s'adresse notamment aux témoins de faits de harcèlement. Elle représente un élève abattu, venant probablement de subir une agression sur le chemin du collège. Elle montre que le harcèlement est une blessure, un poids qui pèse sur les victimes et invite les témoins à « ne pas rester indifférents ». En effet, le harcèlement perdure généralement parce que les élèves témoins laissent faire, voire encouragent les agressions. Cela valorise le ou les élèves auteurs, qui recherchent justement l'approbation du groupe. Il est donc intéressant de travailler sur une prise de conscience de ce que constituent les « micro-violences » répétées et sur le développement de l'empathie des élèves.

Cette affiche est également intéressante en ce qu'elle met en avant les différents types d'agressions pouvant constituer du harcèlement. Elle esquisse le fait que les discriminations – ici le racisme, mais il pourrait s'agir également de l'homophobie ou tout autre rejet de ce qui est perçu comme une « différence » – sont souvent à l'origine du harcèlement. Elle permet donc d'aborder cette dimension avec les élèves.

## SÉQUENCE AUTOUR DE L’AFFICHE

- **Durée** : 1 h
- **Matériel nécessaire** : une clé USB avec l’affiche ou une impression grand format de l’affiche + un vidéoprojecteur + un « paperboard »

### Questionnaire

- ➔ Observez l’affiche : en quoi le harcèlement constitue-t-il un poids pour la victime ? De quoi le harcèlement est-il constitué ?
- ➔ Comment expliquer cet « effet d’entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? Comment ne pas « rester indifférent » ? S’agit-il d’une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- ➔ Qu’est-ce qui peut, à votre avis, empêcher la victime de se défendre ? Que peut-elle ressentir ?
- ➔ Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu’avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- ➔ Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d’informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L’adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) qui conduit à l’agression et à l’isolement de la victime. Il laissera le groupe exprimer son ressenti. L’animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations de harcèlement. Il/elle soulignera l’importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d’en parler à un ou plusieurs adultes. Il/elle fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation. Il/elle fera réfléchir les élèves sur les « motifs » réels ou supposés généralement à l’origine du harcèlement (handicap, genre, identité sexuelle, appartenance à un groupe social particulier ou à une ethnie, etc.). Il/elle peut rappeler ce qu’est l’assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d’être vu comme « une balance »...) afin d’amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

### CONCLUSION (5 À 10 MINUTES) :

L’animateur-animateur s’assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il présente les adultes ressources dans l’établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

- **Les numéros d’appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## AFFICHE « NE RIEN FAIRE C'EST ACCEPTER LE HARCÈLEMENT »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'affiche présente la situation d'une adolescente dans une classe : elle reçoit de nombreuses boulettes de papier ; les 3 élèves qui l'entourent ne réagissent pas : l'une se cache la bouche, l'un se bouche les oreilles tandis que le 3<sup>ème</sup> se cache les yeux.

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcelement-2014-academie-de-versailles>

La photo utilisée pour l'affiche montre une situation de harcèlement en classe : une élève reçoit de nombreux projectiles. Les autres élèves autour ne réagissent pas, non pas parce qu'ils ne savent pas ce qu'il se passe, mais parce qu'ils ne veulent pas voir/entendre/réagir.

L'affiche s'adresse donc clairement aux témoins du harcèlement, pour les inciter à faire quelque chose et à ne pas rester indifférents. Pour agir, il faut d'abord reconnaître la situation comme une violence. Il faut ensuite avoir des capacités d'empathie suffisantes pour non seulement voir, mais aussi avoir conscience de ce que ces violences répétées représentent pour la victime. Il faut enfin disposer de ressources : un adulte de confiance à qui parler notamment, mais également une capacité à se mettre en retrait, pour ne pas cautionner le harcèlement et ne pas contribuer à l'isolement de la victime.

## SÉQUENCE AUTOUR DE L’AFFICHE

- **Durée** : 1 h
- **Matériel nécessaire** : une clé USB avec l’affiche ou une impression grand format de l’affiche + un vidéoprojecteur + un « paperboard »

### Questionnaire

- ➔ Observez l’affiche. De quoi le harcèlement est-il constitué ? Quelles sont les autres types de violence que l’on retrouve dans le harcèlement ?
- ➔ Comment expliquer cet « effet d’entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? Comment ne pas « accepter » le harcèlement ? S’agit-il d’une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- ➔ Qu’est-ce qui peut, à votre avis, empêcher la victime de se défendre ? Que peut-elle ressentir ?
- ➔ Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu’avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- ➔ Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d’informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L’adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) qui conduit à l’agression et à l’isolement de la victime. Il laissera le groupe exprimer son ressenti. L’animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations de harcèlement. Il/elle soulignera l’importance du respect de la dignité due à chacun(e) et la nécessité d’en parler à un ou plusieurs adultes. Il/elle fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation. Il/elle fera réfléchir les élèves sur les « motifs » réels ou supposés généralement à l’origine du harcèlement (handicap, genre, identité sexuelle, appartenance à un groupe social particulier ou à une ethnie, etc.). Il/elle peut rappeler ce qu’est l’assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d’être vu comme « une balance »...) afin d’amorcer une déconstruction de ces « arguments ».

### CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L’animateur-animateur s’assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l’établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

- **Les numéros d’appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

## AFFICHE « LE HARCÈLEMENT TOI AUSSI TU PEUX EN DEVENIR LA CIBLE »



### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La photo utilisée pour l'affiche est celle d'un enfant qui se cache le visage. Autour de lui, de nombreuses mains l'accusent, le menacent, lui demandent de l'argent.

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcelement-2014-academie-de-toulouse>

L'affiche représente un enfant devant le tableau, dans une classe. Il se cache le visage avec les mains, visiblement en souffrance. Autour de lui, d'autres enfants l'accablent, le menaçant du poing, le montrant du doigt, le rackettant.

Des mots sont inscrits au tableau, ils correspondent à différentes émotions et violences constitutives du harcèlement. Certains, tel « joie » ou « amusant » sont barrés. Cette affiche permet donc un travail de brainstorming sur ce qu'est le harcèlement mais également sur les émotions qu'il suscite, tant chez les victimes que chez les auteurs et les témoins.

Il est écrit sur l'affiche « je n'ai pas osé en parler » puis « le harcèlement toi aussi tu peux en devenir la cible ». De fait, l'affiche s'adresse à la fois aux victimes et aux témoins. Elle incite les victimes à parler, sous-entendant que le harcèlement empire lorsqu'on le laisse s'installer. Elle cible aussi les témoins, jouant sur le fait que se taire face au harcèlement, c'est laisser se développer une situation de violence, dont les cibles peuvent changer. Ne pas réagir face au harcèlement des autres, c'est donc éventuellement se mettre également en danger.

## SÉQUENCE AUTOUR DE L’AFFICHE

- **Durée** : 1 h
- **Matériel nécessaire** : une clé USB avec l’affiche ou une impression grand format de l’affiche + un vidéoprojecteur + un « paperboard »

### Questionnaire

- ➔ Observez l’affiche. De quoi le harcèlement est-il constitué ? Quelles sont les autres types de violence que l’on retrouve dans le harcèlement ?
- ➔ Comment expliquer cet « effet d’entraînement » du groupe contre un individu ? Comment y mettre un terme ? Comment ne pas « accepter » le harcèlement ? S’agit-il d’une responsabilité individuelle et/ou collective ?
- ➔ A quoi correspondent les mots inscrits au tableau ? Quelles sont les émotions, à votre avis, des victimes, des auteurs, des témoins ?
- ➔ Qu’est-ce qui peut, à votre avis, empêcher la victime de se défendre ? Que peut-elle ressentir ?
- ➔ Avez-vous déjà été témoin ou avez-vous déjà participé à de tels événements ? Qu’avez-vous ressenti à ce moment-là ? Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif ?
- ➔ Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir ? Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d’informer le professeur ou un autre adulte ?

■ L’adulte amènera les élèves à décrire le harcèlement comme une relation triangulaire (victime, auteur(s), témoins) qui conduit à l’agression et à l’isolement de la victime. Il laissera le groupe exprimer son ressenti. L’animateur-animateur rappellera le cadre légal sur les situations de harcèlement. Il/elle soulignera l’importance du respect de la dignité due à chacun.e et la nécessité d’en parler à un ou plusieurs adultes. Il/elle fera réfléchir à la responsabilité individuelle et collective face à ce genre de situation. Il/elle fera réfléchir les élèves sur les « motifs » réels ou supposés généralement à l’origine du harcèlement (handicap, genre, identité sexuelle, appartenance à un groupe social particulier ou à une ethnie, etc.). Il/elle peut rappeler ce qu’est l’assistance à personne en danger tout en évitant de culpabiliser le groupe. Il/elle mettra aussi en évidence les freins qui empêchent de dire les choses à un adulte (menaces, peur d’être vu comme « une balance »...) afin d’amorcer une déconstruction de ces « arguments ». Il/elle rassurera les élèves sur le fait que les adultes doivent assurer un rôle de protection des élèves.

### CONCLUSION (5 À 10 MINUTES)

L’animateur-animateur s’assure que chaque mot ou idée du tableau ou du paperboard a été abordé. Il/elle présente les adultes ressources dans l’établissement pour parler avec eux des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

- **Les numéros d’appels nationaux sont projetés et donnés à tous les élèves** (Non au harcèlement : 3020 ; Net Ecoute : 0 800 200 000)

# OUTILS ET MÉTHODE CLIMAT SCOLAIRE

## RESSOURCES GÉNÉRALES

- ➔ La rubrique : Le harcèlement, c'est quoi ?  
<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/guides/le-harcelement-cest-quoi>
- ➔ Le guide « Une école bienveillante face aux situations de mal-être des élèves »  
[http://cache.media.education.gouv.fr/file/03\\_Mars/34/8/Guide\\_a\\_l\\_attention\\_des\\_equipes\\_educatives\\_des\\_colleges\\_et\\_des\\_lycees\\_311348.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/03_Mars/34/8/Guide_a_l_attention_des_equipes_educatives_des_colleges_et_des_lycees_311348.pdf)
- ➔ Le guide « Que faire pour agir contre le harcèlement dans mon collège ou dans mon lycée ? »  
<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/guides/guide-que-faire-pour-agir-contre-le-harcelement-dans-mon-college-ou-dans-mon-lycee>
- ➔ Le guide « comprendre pour agir – L'homophobie »  
[http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/12/2015\\_Guide-Comprendre-pour-agir\\_-lhomophobie.pdf](http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/12/2015_Guide-Comprendre-pour-agir_-lhomophobie.pdf)
- ➔ Le protocole de prise en charge des situations de harcèlement  
[http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/02/2016\\_Protocole-de-traitement-dans-les-coll%C3%A8ges-et-les-lyc%C3%A9es-.pdf](http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/02/2016_Protocole-de-traitement-dans-les-coll%C3%A8ges-et-les-lyc%C3%A9es-.pdf)

## PARTENAIRES QUE L'ON PEUT SOLLICITER POUR L'ENSEMBLE OU CERTAINES DE CES QUESTIONS

- ➔ Réseau des chargés de mission académiques égalité filles-garçons  
<http://eduscol.education.fr/cid48012/reseau-des-charges-de-mission-academiques.html>
- ➔ Réseau des correspondants régionaux ou départementaux égalité femme-homme du ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes  
[http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/11/18-mars-2015\\_annuaire-reseau.pdf](http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/11/18-mars-2015_annuaire-reseau.pdf)
- ➔ Le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir : des ressources audiovisuelles sur les représentations sexuées dans l'audiovisuel : [www.centre-simone-de-beauvoir.com](http://www.centre-simone-de-beauvoir.com)  
Sur cette thématique également :  
[http://www.genrimages.org/ressources/materiel\\_pedagogique.html](http://www.genrimages.org/ressources/materiel_pedagogique.html)
- ➔ Le réseau des CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et des familles) : Agréé par le ministère de l'Éducation nationale, ce réseau intervient, sur l'ensemble du territoire national, auprès des établissements scolaires pour favoriser le respect et l'égalité entre filles et garçons et lutter contre les comportements et stéréotypes sexistes. Vous trouverez le CIDFF le plus près de chez vous sur le site <http://www.infofemmes.com/v2/p/Contact/Liste-des-CIDFF/73>
- ➔ Association Estim' : Cette association propose sur l'ensemble du territoire des interventions auprès des jeunes, des formations aux adultes encadrant les jeunes, sur l'accompagnement de la vie affective et sexuelle et sur la lutte contre les discriminations sexuées que sont le sexisme et l'homophobie. [www.estim-asso.org](http://www.estim-asso.org)
- ➔ Le Mouvement français pour le planning familial : <http://www.planning-familial.org>



➤ L'association Éveil crée et réalise des programmes d'informations transversaux et interactifs pour aider les jeunes à se responsabiliser dans la Cité mais aussi dans leur santé, dans leur orientation et leur environnement. Ces programmes, complémentaires des programmes scolaires, sont proposés gratuitement aux établissements de France métropolitaine. [www.eveil.asso.fr](http://www.eveil.asso.fr)

➤ Jeunes violence Écoute <http://www.jeunesviolencesecoute.fr>

➤ FOEVEN - Lien social, jeunes et numérique : L'éducation aux usages du numérique est aujourd'hui nécessaire et s'inscrit dans tous les temps de la vie du jeune. Les AROEVEN proposent des interventions aux élèves, mais aussi aux membres de la communauté éducative (personnels de l'établissement, parents). Ces interventions incluent des éléments d'information, mais aussi de débat sur les choix éducatifs, les enjeux, l'impact, les différents modes d'utilisation.

<http://www.aroeven.fr/missions/lutter-contre-les-discriminations-et-les-prejuges/lien-social-jeunes-et-numerique>

➤ FOEVEN - Prévention du harcèlement : Les Aroéven proposent aux collèves et aux lycées des séances de sensibilisation et de prévention du harcèlement en milieu scolaire. Ces temps ciblent l'appropriation de capacités pour les élèves telles que : savoir distinguer une situation de harcèlement ; connaître et reconnaître les rôles de chacun dans ce type de relation ; définir les ressources de l'établissement pour savoir à qui parler, connaître les moyens pour agir. Ces séances peuvent être ouvertes aux spécificités du cyberharcèlement si le contexte nécessite ce type d'intervention.

<http://www.aroeven.fr/missions/prevenir-les-incivilités-et-la-violence-en-milieu-scolaire/prevenir-le-harcèlement-lecole>

➤ Francas – Concours Agis pour tes droits : le concours propose aux jeunes la réalisation d'une affiche portant sur la Convention relative aux droits de l'enfant. L'objectif pour les participant(e)s est de réfléchir sur ce qu'ils connaissent des droits qui leur sont reconnus par la Convention, mais aussi de débattre et d'élaborer une opinion, de s'exprimer sur la réalité de ces droits, d'argumenter sur ce qu'ils en attendent.

<http://agispourtesdroits.org>

➤ Fédération nationale Couples et familles – SacADOS : une mallette pédagogique à l'attention des personnels éducatifs, travailleurs sociaux et animateurs pour travailler sur les compétences psycho-sociales des élèves et prévenir les violences.

<http://www.couples-et-familles.com/les-publications-de-federation-couples-et-familles/mallettes-pedagogiques.html>

## LEXIQUE DES NOTIONS ABORDÉES

**Happy slapping /vidéo lynchage**

Agression filmée suivie d'une diffusion des images par des moyens numériques afin de dénigrer, humilier la victime.

**Harcèlement**

« Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves agresse un autre élève, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer, retenir autrui) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets). Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui) ». Cette définition élaborée par Dan Olweus (1999) suggère trois dimensions importantes permettant de distinguer le harcèlement des autres formes de comportements violents : le pouvoir, la fréquence, et la nature des agressions.

**Harcèlement en ligne ou cyberbullying**

Fait d'envoyer des messages injurieux ou humiliants à une personne par email ou toute autre forme de message écrit de façon répétée.

**Ostracisme**

Consiste à tenir quelqu'un qui ne plait pas à l'écart d'un groupe ou d'une société d'une manière discriminatoire ou injuste.

**Rumeur**

Elle peut viser des élèves isolés ou un groupe. Il s'agit d'une nouvelle, d'un bruit qui se répand dans le public, dont l'origine est inconnue ou incertaine et la véracité douteuse. Souvent cela concerne les habitudes, les orientations et les goûts des jeunes. Par exemple, dès le début du collège, les filles peuvent être rangées dans deux catégories qui vont les enfermer dans des rôles sociaux qu'elles n'ont pas choisis qui sont « la fille bien » et « la fille facile ». La « fille facile » est soumise au regard des garçons et des filles et jugée responsable des violences subies.

**Sexisme**

Le sexisme est un processus basé sur une distinction injustifiée opérée entre les sexes et entraînant des conséquences préjudiciables sur les personnes. Il concerne le plus souvent le sexe féminin. Il définit un rapport hiérarchique entre les hommes et les femmes, qui se décline dans les champs social, moral, politique, religieux, philosophique, économique. En s'appuyant sur des valeurs normatives, il attribue à chaque sexe des caractéristiques culturelles dites naturelles. Hommes et femmes existent ainsi dans une opposition qui s'énonce en termes de différences auxquelles correspondent des statuts, des rôles, des comportements ...

**Sexting**

Envoi de textos, messages, contenus à caractère sexuel.

### **Stéréotypes**

Les stéréotypes sont « un ensemble de croyances partagées à propos de caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais aussi des comportements propres à un groupe de personnes ». Le stéréotype se construit selon deux mécanismes : l'exagération et la simplification. Dans le cas de l'exagération, une seule caractéristique est sélectionnée et amplifiée. Par exemple, les filles seraient, par nature plus dociles, plus tournées vers la littérature et la communication, les garçons quant à eux seraient plus dissipés, plus doués pour les sciences. Chaque garçon et chaque fille est contraint de construire son identité personnelle en prenant position par rapport à des attentes sociales traditionnellement propres à son sexe.

La construction de l'identité personnelle ne s'effectue pas dans les mêmes conditions pour les garçons et les filles. Les stéréotypes sont inclus dans ce répertoire théorique d'attentes sociales (relayé par la famille, l'école...).

### **Trollage**

Consiste à « poster » des messages pour créer la polémique voire le conflit dans un fil de discussion ou de commentaires sur un média social. Le perturbateur cherche à gêner, voire interrompre le groupe en publiant des messages souvent insultants ou ridiculisant les activités en cours.

### **Violences**

On nomme violences : « l'usage intentionnel de la force physique, du pouvoir sous forme de menace ou d'action contre soi-même, autrui ou un groupe ou une communauté dont la conséquence réelle ou probable est une blessure, la mort, un traumatisme psychologique, un mauvais développement ou encore la précarité » (Who, OMS).

### **Violences sexistes**

Violences recouvrant le sexisme ordinaire, qui traduit les stéréotypes par des mots, des gestes, des comportements pouvant aller jusqu'aux actes violents, qui généralement excluent ou infériorisent les femmes. Elles recouvrent aussi le phénomène du harcèlement qui peut prendre un caractère discriminatoire. Ces violences sont adressées principalement aux filles ou aux femmes en rapport avec la fonction ou le statut occupé dans la société.

### **Violences sexuelles**

Ensemble des situations où une personne cherche à imposer à autrui un comportement sexuel réduisant l'autre à l'état d'objet. Ces violences peuvent prendre diverses formes : propos sexistes, invitations trop insistantes, harcèlement, exhibitionnisme, chantage, menaces, du baiser forcé, aux attouchements jusqu'au viol.

## BIBLIOGRAPHIE POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LES ÉLÈVES OU EN PRÉPARANT LA SÉANCE

- **BLAYA C.** (2013). Les ados dans le cyberspace – prises de risque et cyberviolence. Bruxelles : De Boeck.
- **BLAYA C., ALAVA S.** (2012). « Risques et sécurité des enfants sur Internet. Rapport pour la France. » [www.eukidsonline.net](http://www.eukidsonline.net)
- **BUTSTRAEN, C.** (2012). Internet, mes parents, mes profs et moi. Apprendre à surfer responsable. Bruxelles : De Boeck.
- **CASILLI, A.** (2010). Les liaisons numériques: vers une nouvelle sociabilité ? Paris. Seuil.
- **DURU-BELLAT M.** (2002), Les inégalités scolaires, Paris, PUF.
- **FASSIN E.** (2011), Hommes, femmes, quelle différence ? La théorie du genre en débat. Paris, coll. Controverse, ed. salvator.
- **GALLAND, O.** « Jeunes : les stigmatisations de l'apparence », Économie et statistique N° 393-394, 2006.
- **GOFFMAN E.** (rééd.2002), L'arrangement des sexes. La Dispute, coll. Le genre du monde.
- **HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (HCEfh).** Avis relatif au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles dans les transports en commun. [http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh\\_avis\\_harcelement\\_transports-20150410.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)
- **HÉRITIER F** (2010) Hommes, femmes : la construction de la différence, Paris, Éditions le Pommier.
- **KREDENS E., FONTAR B.** (2010). Comprendre le comportement des jeunes et adolescents sur Internet pour les protéger des dangers. Rapport pour fréquences École pour l'Éducation aux médias. Fondation pour l'enfance.
- « Plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun » <http://femmes.gouv.fr/12-engagements-pour-lutter-contre-le-harcelement-sexiste-et-les-violences-sexuelles-dans-les-transports-en-commun/>
- **PUHL, R.** « Stigmatisation sociale de l'obésité: causes, effets et quelques solutions pratiques », Diabetes Voice, mars 2009.
- **WALRAVE, M.,** et al. (2009). Cyberharcèlement : risque du virtuel, impact dans le réel. Observatoire des Droits de l'Internet.



[www.education.gouv.fr/nonauharcelement](http://www.education.gouv.fr/nonauharcelement)  
**#NonAuHarcelement**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE